

## **Procédure de recrutement: évaluation, entretien, références**

### **Évaluation des candidatures**

Les candidats remplissant toutes les conditions requises pour le poste seront contactés pour passer un entretien ou un examen préalable à l'entretien dans un délai pouvant aller de deux à six mois à compter de la date de clôture figurant sur l'avis de vacance de poste, selon le nombre de candidatures reçues. L'évaluation porte sur l'expérience, les diplômes et les compétences.

Si votre candidature n'est pas retenue ou si vous ne remplissez pas toutes les conditions requises pour le poste en question, vous en serez informé(e) par courriel dans un délai de 12 mois après la date de clôture. Dans ce cas, nous vous encourageons à présenter votre candidature à d'autres postes pour lesquels vous disposez des qualifications demandées.

### **Entretien**

L'entretien peut se faire par vidéoconférence, par Skype, par téléphone ou en personne. L'heure de l'entretien, sa durée, ainsi que le moyen de communication choisi ou le lieu de rencontre vous seront communiqués à l'avance. L'entretien sera mené par un jury composé de trois à six fonctionnaires, qui évalueront vos compétences et vous poseront des questions pour mieux cerner vos qualités, vos qualifications et votre attitude. L'entretien se fera normalement en anglais, mais le jury pourra vous poser certaines questions dans l'une des langues de travail officielles de la FAO mentionnées dans votre profil afin d'évaluer vos connaissances linguistiques.

### **Sélection**

Les éléments réunis lors des différentes phases d'évaluation servent de base à la constitution d'une liste de candidats répondant aux conditions requises, en vue de la sélection finale. Cette proposition est soumise à un comité d'examen, composé de représentants du personnel et de la direction, qui vérifie que les procédures applicables ont été respectées et que les candidats ont tous été évalués de manière juste, transparente et objective.

Une fois que le comité d'examen a approuvé la liste de candidats proposée, le chef de département sélectionne autant de personnes qu'il y a de postes à pourvoir, le plus souvent un seul.

Si vous êtes le ou la candidat(e) sélectionné(e), vous en êtes immédiatement informé(e).

Si votre nom ne figure pas dans la liste de candidats proposée, vous en serez informé(e) dans les meilleurs délais.

### **Contrôle des références**

Les nominations à la FAO sont subordonnées à une vérification en règle de tous les diplômes ainsi que des emplois précédents. Si votre candidature a des chances d'être retenue, un contrôle de vos références sera donc effectué et vous en serez informé(e). Seuls les diplômes délivrés par des universités ou des institutions accréditées (officiellement reconnues) sont acceptés. S'agissant de votre parcours professionnel, si vous avez indiqué dans votre dossier de candidature que vous ne souhaitez pas que la FAO contacte votre employeur actuel, celui-ci ne le sera que si vous êtes le ou la candidat(e) sélectionné(e) et si vous confirmez que vous êtes intéressé(e) par le poste.